

« **L'organisation économique de la Nation en temps de guerre** », de Charles Ailleret (X1926)

Téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.placedeslibraires.fr/ebook/9782307357988-l-organisation-economique-de-la-nation-en-temps-de-guerre-charles-ailleret/>

Disparu dans un accident aérien en 1968, alors qu'il était chef d'état-major des armées depuis près de 6 ans, Charles Ailleret a été un des principaux promoteurs et artisans de la force de dissuasion et, plus généralement, de la transformation des armées françaises en une force moderne.

Officier d'artillerie, grand Résistant, déporté, l'alternance de postes opérationnels (chef de corps d'une demi-brigade parachutiste fin des années 40 ; en 1960-62, en Algérie, à la tête d'une division puis commandant supérieur des forces) et à caractère technique (responsable de l'armement et des affaires scientifiques à l'état-major de l'Armée ; sous-directeur à la section technique de l'Armée ; commandant des armes spéciales de l'Armée de Terre en 1952-56, puis interarmées en 1957-60) l'a bien préparé à l'accomplissement de cette mission.

Cette étude publiée en 1935 (au passage, le colonel De Gaulle figure à deux reprises dans sa bibliographie) montre que, dès le grade de lieutenant, il a su porter sa réflexion sur des sujets d'ampleur intéressant la Défense nationale.

Le résultat est une synthèse remarquable de l'ensemble des problèmes économiques que la Nation et l'Etat ont à résoudre en temps de guerre (mobilisation industrielle, affectation des ressources, ravitaillement des populations, commerce extérieur, etc. dans un contexte de perturbation des circuits économiques). L'auteur exploite largement l'expérience de la Grande Guerre qui a vu les autorités françaises devoir improviser et tâtonner avant d'aboutir à une organisation globalement appropriée en 1917-18. Il insiste sur la persistance des lois de la science économique et donc sur la nécessité pour les décideurs de les maîtriser pour optimiser le rendement de notre économie dans ces circonstances exceptionnelles.

Sont notamment développés la période de transition entre l'économie de paix et celle de guerre et les moyens d'en réduire la durée et les à-coups. Un des principes fondamentaux identifiés est que l'organisation en temps de guerre doit se calquer au maximum sur celle du temps de paix : en effet, il convient d'une part de ne pas surajouter du bouleversement au choc économique que constitue le passage à l'état de guerre et, d'autre part, de profiter de structures et de personnels déjà opérationnels, quitte à les faire monter en puissance là où le besoin s'en fait sentir. Et les étapes préparatoires de la mobilisation industrielle et économique, relativement peu coûteuses, doivent être menées dès le temps de paix, ce qui présente également l'avantage de sensibiliser et d'exercer les équipes à leurs fonctions spécifiques du temps de guerre.

Philippe PUJES

